



L'AÉRIAL

Pépinière
d'entreprises

La pépinière d'entreprises




Pour des activités de moins de 3 ans

Vous développer !

Découvrez un cadre professionnel pensé pour accélérer votre activité, organiser vos RDV et réunions dans un cadre adapté, consolider vos connaissances et compétences en tant que chef d'entreprise, bénéficier de contacts et conseils privilégiés, constituer votre réseau.



Les infrastructures à votre disposition :

- Au choix : un bureau individuel ou un espace de travail partagé équipés de réseau informatique, fibre optique, wifi, mobilier, rangements, phone box
-  Des salles de réunion équipées de tableaux numériques interactifs et vidéo pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes
-  Équipements de reprographie (copieur, scan, relieur...)
-  Un espace de restauration et de détente et un accès au restaurant administratif de MACS

Un accompagnement personnalisé :

- Des conseils personnalisés
- Une mise en contact avec des personnes ressources (écosystème d'acteurs, experts, techniques et métiers...)
- Un appui sur la recherche d'informations adaptées : formations, dispositifs...
- L'organisation d'ateliers sur des besoins collectifs (gestion, juridique, finances, commercial, co-développement, management...)
- Le développement de réseaux, des événements
- La préparation à la sortie pour une implantation sur MACS et dans le tissu économique



Les tarifs d'hébergement et d'accompagnement

PRIX INDIQUÉS HT / MOIS POUR LA 1 ^{RE} ANNÉE *	Temps complet	2 jours/semaine
Espace partagé	190€	95€
Bureau de 11m2	235€	120€
Bureau de 16m2	290€	145€

* Les tarifs des 2^{me} et 3^{me} années vous seront communiqués lors du rendez-vous

Les services inclus dans l'offre :

- Accès et consommations pour l'eau, l'électricité, fibre optique très haut débit
- Accès aux locaux 24h/24h, 7 jours sur 7, selon la modalité choisie (temps complet ou partiel)
- Accès aux salles de réunions (8h par mois)
- Entretien des locaux communs
- Sécurisation des locaux
- Signalétique individuelle dans le bâtiment et présence sur le site internet de MACS
- Parking

Comment intégrer la pépinière d'entreprises ?

- 1 Réponse au dossier de candidature
- 2 Sélection par un comité d'agrément composé d'élus et d'experts économiques
- 3 Signature d'une convention d'une durée d'1 an, renouvelable jusqu'à 3 ans
- 4 **Intégration dans la pépinière d'entreprises**

Nous contacter

aerial.cc-macs.org



Marie LEFEVRE
Cheffe de projet des espaces aux entreprises

06 80 93 99 34
marie.lefevre@cc-macs.org

